

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 29 Mars 2022  
CO 442 DE

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : ..67

Votants : ..80

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean Baptiste, GAILLARD Jean François, LAUBIER Bernard, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément (Vices-Présidents), VIONNET André, RENAUD Jean Marie, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, CHUARD Valentin BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, VALLET Charles, CHAUVIN Roger, PERRARD Roland, DUQUET Jean Pierre, BRUNEL Bernard, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, PERRIN François, DOS SANTOS Laetitia, LABBEZ Alain, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, DODANE Ghislaine, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, LETONDOR Jean Luc, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD BLANC Aurélien, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE-FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, POIROT Guy, BERNARD René, GENIN Marcelle, MARTINS Serge, SUSSOT Florence, ARNAUD Gérard, ONCLE Bernard,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : LAMBERT Véronique à BONNET Dominique, LECOQ Yves à BOUDRY Jeanne, BUGADA Catherine à BRIOT GAIDIOZ Cécile, GAVAT William à MOREL Denis, PAQUIEZ Valérie à BENETRUY Sylvain, ROBERT Bruno à VIONNET André, GAVAT Alain à RENAUD Jean Marie, GIRARD Colette à LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent à MAIRE Serge, JOURD'HUI André à GAILLARD Jean François, BOUILLET Françoise à FORET Clément, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle, FLEURY Michel à CETRE Michel,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : TOURNEUR Eric à VALLET Charles,

Etaient Excusés : PETIGNY Loïc, DECOTE Yves, GROS Roger, BUYS Nelly, CATHENOZ Catherine, MONTEVECCHIO Patrick, WESTERVELD Dinand,

Etaient absents : VIENNET Rémy, HENARD Stéphane, BRENAUX Denis, PROST JACQUOT Claire, YANARDAG Mikaël, RIGOLET Serge, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille,

Secrétaire de séance : Gérard ARNAUD

Convocation faite le : 23 Mars 2022

**Objet : Nouveau règlement intérieur du réseau des médiathèques d'Arbois Poligny Salins Cœur du Jura et lancement de la carte unique**

Poursuivant les objectifs du Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) de Lecture Publique rédigé en 2019 et mis à jour en 2021, les trois médiathèques communautaires d'Arbois, Poligny et Salins-les-Bains forment dorénavant un seul réseau déployé sur trois sites.

Sur le plan technique un nouveau logiciel métier (SIGB) équipe dorénavant les trois structures depuis l'automne 2021, permettant ainsi la mise en ligne d'un fonds commun de documents, pour une offre plus large et accessible à tous les habitants du territoire, ainsi que la visualisation des fonds anciens numérisés des trois villes.

Sur le plan de la communication, un portail commun, attractif et interactif permet la réservation des documents et la connaissance des animations de l'ensemble du réseau.

Ce nouveau fonctionnement a nécessité une harmonisation des pratiques et des conditions de prêts, prélude à la mise en place d'une carte d'abonné unique. Cette carte permettra à l'utilisateur d'emprunter des documents dans les trois médiathèques, en se rendant sur place ou en réservant les documents sur le Portail <https://mediatheques-coeurdujura.fr> et de les rendre dans n'importe laquelle des trois médiathèques.

A terme, avec l'organisation de navettes, ce sont effectivement les documents qui circuleront et non plus les usagers.

Ce nouveau service implique donc des modifications majeures au règlement intérieur des médiathèques, avant sa mise en fonctionnement. Ce règlement propose également en annexe des chartes d'utilisation du multimédia, accès aux postes informatiques, utilisation du WIFI et de la salle jeux vidéo installée dans la médiathèque de Poligny.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 29 Mars 2022  
CO 442 DE (SUITE)

Page 2/2

**Objet : Nouveau règlement intérieur du réseau des médiathèques d'Arbois Poligny Salins Cœur du Jura et lancement de la carte unique**

Calendrier de mise en place de la carte unique :

**-19 avril 2022** : ouverture de la nouvelle médiathèque Bernard Clavel à Poligny et lancement de la carte d'abonné unique sur l'ensemble du réseau avec communication auprès du public sur le fonctionnement de ce nouvel outil (possibilité d'emprunter sur place uniquement) ;

**-Automne 2022** : après l'achat d'un véhicule pour le transport des documents et le recrutement d'un personnel supplémentaire pour effectuer les navettes, l'usager pourra emprunter via le Portail les documents qu'il souhaite dans l'une ou l'autre des médiathèques et les retirer dans sa médiathèque de proximité.

Le conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

1 / Adopte le nouveau règlement intérieur du réseau des médiathèques Cœur du Jura et la mise en place de la carte d'abonné unique ;

2/ Autorise le Président à signer tout document relatif à cette opération.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président  
Dominique BONNET

